

OFFRE DE MATIÈRES PREMIÈRES OPIACÉES ET DEMANDE D'OPIACÉS À DES FINS MÉDICALES ET SCIENTIFIQUES

Introduction

1. Conformément au mandat qui lui a été confié dans la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972 et dans les résolutions pertinentes du Conseil économique et social et de la Commission des stupéfiants, l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) examine régulièrement les questions touchant à l'offre et à la demande d'opiacés utilisés à des fins licites et s'attache à assurer un équilibre durable entre les deux. Dans la présente section, il analyse la situation actuelle sur la base des données communiquées par les gouvernements¹.

2. L'analyse ci-après est fondée sur un examen des données concernant les matières premières opiacées ainsi que les opiacés fabriqués à partir de ces matières premières. Dans cette analyse, une distinction est établie entre, d'une part, les matières premières riches en morphine et les opiacés qui en sont dérivés et, d'autre part, les matières premières riches en thébaïne et les opiacés qui en sont dérivés, conformément à la méthodologie adoptée par l'OICS. La culture du pavot à opium riche en codéine est indiquée séparément dans le tableau 1 pour deux pays, mais elle est intégrée aux chiffres se rapportant au pavot à opium riche en morphine dans le tableau 2, pour le calcul de l'offre et de la demande totales, dans l'attente de la mise au point d'une méthode permettant de calculer les quantités correspondantes en équivalent codéine. L'offre mondiale de matières premières opiacées est calculée à partir des chiffres des stocks et de la production. La demande mondiale est évaluée à partir des données relatives à l'utilisation totale de matières premières opiacées pour la fabrication de tous les opiacés (voir par. 22 ci-dessous). Les données concernant la consommation (y compris de préparations inscrites au Tableau III) et les stocks totaux d'opiacés sont aussi prises en considération, lorsqu'il y a lieu. L'utilisation d'opioïdes placés sous contrôle pour fabriquer des substances non placées sous contrôle n'est en revanche pas prise en compte.

3. La présente analyse vient compléter les observations sur les statistiques communiquées pour les différentes matières premières opiacées tirées du pavot à opium

(opium, paille de pavot et concentré de paille de pavot) et les opiacés qui en sont dérivés. Les lecteurs sont invités à consulter ces observations pour obtenir des informations plus approfondies sur l'évolution à long terme de la situation concernant les différentes substances (voir la partie 2 ci-dessus). Dans la présente analyse, on s'intéresse surtout aux quatre dernières années pour lesquelles des données statistiques sont disponibles (2013 à 2016). Les chiffres de la production pour 2017 et 2018 sont basés sur les statistiques préliminaires et les évaluations communiquées par les principaux pays producteurs², alors que les chiffres de la demande de matières premières opiacées et d'opiacés qui en sont dérivés se fondent sur les projections établies par l'OICS à partir des tendances observées par le passé et tiennent compte des évaluations pertinentes communiquées par les gouvernements.

4. Enfin, l'OICS examine les tendances de la consommation mondiale de l'ensemble des opiacés et des opioïdes synthétiques pour la période de 20 ans allant de 1997 à 2016. Cette analyse offre un éclairage sur l'évolution, au fil des ans, de la part relative des opiacés tirés du pavot à opium dans la consommation mondiale d'opioïdes.

Offre de matières premières opiacées

Culture du pavot à opium aux fins de l'extraction d'alcaloïdes

5. Le tableau 1 donne des informations sur la superficie des cultures de pavot à opium (*Papaver somniferum*) utilisé pour l'extraction d'alcaloïdes dans les principaux pays producteurs, en distinguant, le cas échéant, les variétés riches en morphine, riches en thébaïne et riches en codéine. Lorsqu'elle existe, une évaluation de la superficie des cultures de ces trois types de matières premières est indiquée pour chaque année. Des données sur la superficie ensemencée et la superficie effectivement récoltée sont fournies pour toutes les années où elles sont disponibles.

Morphine

6. On estime qu'au cours des quatre dernières années, la superficie consacrée à la culture du pavot à opium riche

¹Il n'a pas été tenu compte, dans cette analyse, des données concernant la Chine et la République populaire démocratique de Corée, dont la production de matières premières opiacées est exclusivement destinée à la consommation intérieure. Il n'a pas non plus été tenu compte des données relatives à l'utilisation de l'opium saisi autorisée à des fins licites en République islamique d'Iran, ni de la demande d'opiacés dérivés de cet opium.

²Ces chiffres ont été ajustés, au besoin, en fonction de la teneur en alcaloïdes pouvant être extraits des matières premières en question au moyen d'un traitement industriel.

Tableau 1. Culture du pavot à opium riche en morphine, du pavot à opium riche en thébaïne et du pavot à opium riche en codéine, 2013-2018

(Superficie estimée confirmée par l'Organe international de contrôle des stupéfiants, superficie ensemencée et superficie récoltée, en hectares)

	2013	2014	2015	2016	2017 ^a	2018 ^b
Australie						
Pavot à opium riche en morphine						
Superficie estimée	11 100	11 008	15 080	11 410	8 160	3 469
Superficie ensemencée	12 407	8 890	8 509	8 280	3 145	
Superficie effectivement récoltée	11 484	7 210	6 947	7 293	2 411	
Pavot à opium riche en thébaïne						
Superficie estimée	12 000	17 600	9 700	7 375	4 650	7 577
Superficie ensemencée	16 139	14 015	9 867	6 921	4 661	
Superficie effectivement récoltée	15 399	12 135	9 104	6 073	4 215	
Pavot à opium riche en codéine^c						
Superficie estimée	—	2 900	5 220	662	1 210	2 849
Superficie ensemencée	—	2 549	5 652	712	1 022	
Superficie effectivement récoltée	—	2 117	4 447	687	960	
Pavot à opium riche en morphine, en thébaïne et en codéine						
Total, superficie estimée	23 100	31 508	30 000	19 447	14 020	13 895
Total, superficie ensemencée	28 546	25 454	24 028	15 913	8 828	
Total, superficie effectivement récoltée	26 883	21 462	20 498	14 053	7 586	
Espagne						
Pavot à opium riche en morphine						
Superficie estimée	10 100	9 742	9 790	10 020	9 108	5 182
Superficie ensemencée	8 700	8 521	2 867	5 694	5 677	
Superficie effectivement récoltée	8 700	8 521	2 867	5 694	5 584	
Pavot à opium riche en thébaïne						
Superficie estimée	3 800	4 306	4 551	5 980	4 796	2 980
Superficie ensemencée	3 574	5 201	4 518	3 811	3 812	
Superficie effectivement récoltée	3 574	5 201	4 518	3 811	3 812	
Pavot à opium riche en morphine et en thébaïne						
Total, superficie estimée	13 900	14 048	14 341	16 000	13 904	8 162
Total, superficie ensemencée	12 274	13 722	7 385	9 505	9 489	
Total, superficie effectivement récoltée	12 274	13 722	7 385	9 505	9 396	
France						
Pavot à opium riche en morphine						
Superficie estimée	11 000	11 000	8 700	5 895	5 490	5 550
Superficie ensemencée	10 625	9 900	8 827	7 140	5 014	
Superficie effectivement récoltée	10 209	9 060	8 450	6 780	4 893	
Pavot à opium riche en thébaïne						
Superficie estimée	2 000	2 000	—	945	2 230	2 950
Superficie ensemencée	900	950	—	1 837	3 378	
Superficie effectivement récoltée	741	908	—	1 820	3 161	
Pavot à opium riche en codéine^c						
Superficie estimée	—	2 050	3 000	3 500	—	—
Superficie ensemencée	—	2 050	2 994	1 113	—	
Superficie effectivement récoltée	—	1 859	2 827	875	—	

Tableau 1. (suite)

	2013	2014	2015	2016	2017 ^a	2018 ^b
Pavot à opium riche en morphine, en thébaïne et en codéine						
Total, superficie estimée	13 000	15 050	11 700	10 340	7 720	8 500
Total, superficie ensemencée	11 525	12 900	11 821	10 090	8 392	
Total, superficie effectivement récoltée	10 950	11 827	11 277	9 475	8 054	
Hongrie						
Pavot à opium riche en morphine						
Superficie estimée	11 800	8 500	11 000	7 300	13 800	6 800
Superficie ensemencée	7 008	6 534	6 085	5 500	2 451	
Superficie effectivement récoltée	2 600	5 560	5 302	3 520	2 003	
Pavot à opium riche en thébaïne						
Superficie estimée	5 100	—	2 500	2 500	400	220
Superficie ensemencée	3 252	—	24	20	20	
Superficie effectivement récoltée	1 300	—	24	20	20	
Pavot à opium riche en morphine et en thébaïne						
Total, superficie estimée	16 900	8 500	13 500	9 800	14 200	7 020
Total, superficie ensemencée	10 260	6 534	6 109	5 520	2 471	
Total, superficie effectivement récoltée	3 900	5 560	5 326	3 540	2 023	
Inde						
Pavot à opium riche en morphine						
Total, superficie estimée	5 240	5 893	16 000	6 900	10 900	5 134
Total, superficie ensemencée	5 859	5 794	6 172	6 639	9 704	
Total, superficie effectivement récoltée	5 619	5 329	5 422	557	8 720	
Turquie						
Pavot à opium riche en morphine						
Total, superficie estimée^d	70 000	70 000	70 000	70 000	73 200	70 000
Total, superficie ensemencée	36 576	39 976	66 912	52 101	53 553	
Total, superficie effectivement récoltée	32 277	26 621	61 591	29 921	23 717	

Note: Un champ en rouge signifie que l'évaluation totale correspondante, pour le pavot à opium riche en morphine, le pavot à opium riche en thébaïne ou le pavot à opium riche en codéine, a été dépassée. Les chiffres qui ne sont pas basés sur des rapports officiels (formulaire B et formulaire C) sont en italique.

^aLes chiffres correspondant aux superficies ensemencées et aux superficies effectivement récoltées pour 2017 sont basés sur des données préliminaires communiquées à l'OICS par les gouvernements.

^bLes chiffres pour 2018 sont basés sur les évaluations communiquées à l'OICS par les gouvernements.

^cLes chiffres correspondant à la superficie des cultures de pavot à opium riche en morphine en Australie et en France tiennent compte des cultures d'une variété de pavot à opium riche en codéine. En raison de l'augmentation de la culture du pavot à opium riche en codéine, ces données sont présentées séparément depuis 2014.

^dEstimation de la superficie maximale disponible pour les cultures.

en morphine était en moyenne de 119 370 hectares. Toutefois, la superficie effectivement ensemencée et la superficie effectivement récoltée tendent généralement à être inférieures aux estimations. Pendant la période allant de 2013 à 2016, la superficie effectivement ensemencée a correspondu en moyenne à 72 % de la superficie estimée (77 % en 2016), et la superficie effectivement récoltée à 58 % de la superficie estimée (48 % en 2016). En outre, 80 % de la superficie ensemencée a été effectivement récoltée en moyenne chaque année (seulement 63 % en 2016). De

même, on constate en général un écart entre superficie estimée et superficie effectivement ensemencée. Cet écart est resté constant, à environ 25 %, et est lié à l'évolution des besoins des fabricants. La différence observée entre la superficie ensemencée et la superficie effectivement récoltée tient aux conditions météorologiques, qui, dans certains pays, ont une incidence considérable sur la part de la superficie ensemencée qui est effectivement récoltée. Ainsi, en Inde, alors que la superficie ensemencée en 2016 (6 639 hectares) était légèrement supérieure à celle de

l'année précédente, la superficie effectivement récoltée (557 hectares) n'a représenté que 10 % de celle de 2015 à cause des mauvaises conditions météorologiques. D'où une incidence sur la superficie totale effectivement récoltée, qui n'a correspondu qu'à 63 % de la superficie totale ensemencée. En 2016, la superficie des cultures de pavot à opium riche en morphine effectivement récoltée a également diminué par rapport aux niveaux de l'année précédente dans les autres grands pays producteurs, comme la France, la Hongrie et la Turquie, mais elle a augmenté en Australie et en Espagne. Dans ce dernier pays, la superficie effectivement récoltée a quasiment doublé en 2016, tandis qu'elle a reculé d'environ 51 % en Turquie, de 34 % en Hongrie et de 20 % en France par rapport à 2015. En Australie, la superficie des cultures de pavot à opium riche en morphine effectivement récoltée a progressé de 5 % par rapport à l'année précédente. L'Inde est le seul pays producteur d'opium visé par la présente analyse.

7. Sur la base des données préliminaires pour 2017, on estime que la superficie totale récoltée de pavot à opium riche en morphine dans les principaux pays producteurs diminuera de plus de 10 %. Cela peut être attribué à une diminution prévisible en 2017 de la superficie effectivement récoltée dans ces pays, à l'exception de l'Inde. En 2018, on s'attend à une baisse d'environ 20 % de la culture du pavot à opium riche en morphine par rapport à 2017.

Thébaïne

8. On estime qu'au cours des quatre dernières années la superficie consacrée à la culture du pavot à opium riche en thébaïne s'est établie en moyenne à 20 089 hectares. La superficie effectivement ensemencée et la superficie effectivement récoltée tendent généralement à être plus faibles que les estimations, mais dans le cas du pavot à opium riche en thébaïne, cet écart est encore plus marqué. Au cours de la période 2013-2016, la superficie effectivement ensemencée a représenté en moyenne 87 % de la superficie estimée (75 % en 2016) et la superficie effectivement récoltée 80 % de la superficie estimée (70 % en 2016). En outre, la superficie effectivement récoltée a correspondu, en moyenne, à 92 % de la superficie effectivement ensemencée (93 % en 2016). En 2016, la culture du pavot à opium riche en thébaïne, exprimée en hectares récoltés, a diminué de 33 % en Australie et de 16 % en Espagne. La France a repris la culture du pavot à opium riche en thébaïne en 2016, après une interruption l'année précédente. La superficie effectivement récoltée en Hongrie n'a été que de 20 hectares. En 2016, la superficie totale ensemencée dans les principaux pays producteurs a représenté 75 % de la superficie totale estimée.

9. En 2017, la culture du pavot à opium riche en thébaïne, exprimée en hectares récoltés, devrait diminuer de 31 %

en Australie et rester au même niveau en Hongrie et en Espagne. La France devrait, quant à elle, continuer de développer la culture de cette variété de pavot en 2017, après une interruption en 2015. On s'attend qu'en 2018 l'Australie et la France augmentent leur superficie cultivée, mais que la Hongrie et l'Espagne la réduisent.

Codéine

10. La superficie de pavot à opium riche en codéine effectivement récoltée en 2016 a chuté de 85 % en Australie et de 70 % en France par rapport à l'année précédente. En 2017, l'Australie devrait enregistrer une augmentation des cultures de 40 %, tandis que la France a cessé de cultiver cette variété de pavot. L'Australie, seul des principaux pays producteurs à cultiver du pavot à opium riche en codéine en 2017 et 2018, prévoit une progression pour 2018.

Noscapine

11. On a récemment signalé une augmentation de la culture du pavot à opium riche en noscapine dans certains pays producteurs. La noscapine elle-même n'est pas placée sous contrôle international. Les quantités d'opiacés placés sous contrôle international qui sont issus de cette variété de pavot ont été prises en compte dans l'analyse de l'offre de matières premières opiacées et de la demande d'opiacés pour les besoins médicaux et scientifiques lorsque c'était justifié. En 2016, seules la France et la Hongrie ont indiqué avoir cultivé du pavot à opium riche en noscapine. La superficie effectivement récoltée en Hongrie était de 1 555 hectares, soit 655 tonnes en poids brut de paille de pavot. La France a signalé qu'elle avait produit 230 tonnes de pavot à opium riche en noscapine à partir de 370 hectares. Selon les données préliminaires pour 2017, l'Australie s'attend à une production de 1 487 tonnes de cette variété de pavot (940 hectares de cultures étant à récolter). En ce qui concerne la Hongrie, une superficie de 254 hectares devrait être récoltée en 2017. L'Australie, la France et la Hongrie prévoient d'étendre encore leurs cultures en 2018.

Production de matières premières opiacées

12. Les tableaux 2 et 3 présentent un aperçu de la production et de la demande mondiales de matières premières opiacées riches en morphine et riches en thébaïne, respectivement, pour la période 2013-2018. Comme les années précédentes, la production effective de matières premières opiacées en 2017 et 2018 pourrait sensiblement différer des évaluations, en raison de divers facteurs, notamment des conditions météorologiques.

Tableau 2. Matières premières opiacées riches en morphine: production, demande, différence entre les deux^a et stocks, en tonnes équivalent morphine, 2013-2018

	2013	2014	2015	2016	2017 ^b	2018 ^c
Australie						
Production	190	176	152	180	163	145
Espagne						
Production	83	87	33	56	132	119
France						
Production	101	119	168	91	60	51
Hongrie						
Production	7	15	22	9	10	49
Inde						
Production	44	31	37	3	48	24
Turquie						
Production	67	43	98	63	159	96
Autres pays						
Production	24	63	76	61	5	45
(1) Production totale	516	534	586	463	577	529
Demande						
Opium	57	49	30	16	30 ^d	35 ^d
Paille de pavot et concentré de paille de pavot	395	422	407	351	430 ^d	435 ^d
(2) Demande totale de matières premières opiacées	452	471	437	367	460^d	470^d
(3) Demande totale d'opiacés à des fins médicales et scientifiques^e	373	416	410	388	420^d	420^d
Différence (1) moins (2)	64	63	149	96	117^d	59^d
Différence (1) moins (3)	143	118	176	75	157^d	109^d
Stocks						
Opium	97	77	77	43
Paille de pavot	321	277	484	523
Concentré de paille de pavot	128	141	185	181
Total des stocks de matières premières opiacées	546	495	746	747	864	922
Total des stocks de tous les opiacés	509	574	558	534

Note: Deux points (..) indiquent que les données ne sont pas disponibles.

^aPour de plus amples informations sur la différence entre l'offre (stocks et production) et la demande de matières premières opiacées riches en morphine, voir le paragraphe 27.

^bLes chiffres pour 2017 sont basés sur des données préliminaires communiquées à l'OICS par les gouvernements.

^cLes chiffres pour 2018 sont basés sur les évaluations communiquées à l'OICS par les gouvernements.

^dÉvaluation établie par le secrétariat de l'OICS.

^eÀ l'exclusion de la demande de substances non visées par la Convention de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972.

Tableau 3. Matières premières opiacées riches en thébaïne: production, demande, différence entre les deux^a et stocks, en tonnes équivalent thébaïne, 2013-2018

	2013	2014	2015	2016	2017 ^b	2018 ^c
Australie						
Production	312	268	172	147	173	199
Espagne^d						
Production	34	77	33	34	83	60
France^d						
Production	9	12	6	5	29	28
Hongrie						
Production	4	2	—	—	1	7
Inde						
Thébaïne extraite de l'opium	4	3	4	—	5	2
Autres pays						
Thébaïne extraite de la paille de pavot (M)	1	1	1	1	1	1
(1) Production totale	364	363	216	187	292	297
Demande						
Opium	6	5	3	2	5 ^e	5 ^e
Paille de pavot et concentré de paille de pavot	229	197	180	208	215 ^e	225 ^e
(2) Demande totale de matières premières opiacées	235	202	183	210	220^e	230^e
(3) Demande totale d'opiacés à des fins médicales et scientifiques^f	108	151	151	133	160^e	170^e
Différence (1) moins (2)	129	161	33	-23	72^e	67^e
Différence (1) moins (3)	256	212	65	54	132^e	127^e
Stocks						
Opium	10	8	8	4
Paille de pavot	160	127	112	89
Concentré de paille de pavot	95	152	154	131
Total des stocks de matières premières opiacées	265	287	274	224	296	363
Total des stocks de tous les opiacés	233	225	241	242

Note: Deux points (..) indiquent que les données ne sont pas disponibles.

^aPour de plus amples informations sur la différence entre l'offre (stocks et production) et la demande de matières premières opiacées riches en thébaïne, voir le paragraphe 28.

^bLes chiffres pour 2017 sont basés sur des données préliminaires communiquées à l'OICS par les gouvernements.

^cLes chiffres pour 2018 sont basés sur les évaluations communiquées à l'OICS par les gouvernements.

^dEn Espagne et en France, de grandes quantités de thébaïne sont extraites de la paille de pavot riche en morphine, en sus de celles tirées de la paille de pavot riche en thébaïne.

^eÉvaluation établie par le secrétariat de l'OICS.

^fÀ l'exclusion de la demande de substances non visées par la Convention de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972.

Morphine

13. La production totale de matières premières opiacées riches en morphine dans les principaux pays producteurs est tombée de 586 tonnes équivalent morphine en 2015 à 463 tonnes en 2016³ (voir le tableau 2). L'Australie, avec 180 tonnes, a été le principal producteur en 2016, devant, par ordre décroissant, la France, la Turquie, l'Espagne, la Hongrie et l'Inde. L'Australie a représenté 39% de la production mondiale en équivalent morphine.

14. La production mondiale de matières premières opiacées riches en morphine devrait repartir à la hausse en 2017, pour atteindre environ 577 tonnes équivalent morphine. Toutefois, la production effective est généralement inférieure aux estimations. Sur cette quantité, la paille de pavot devrait représenter 529 tonnes (92%) et l'opium 48 tonnes (8%). En 2017, les principaux producteurs devraient être l'Australie (28% de la production totale), suivies par la Turquie (28%), l'Espagne (23%) et la France (10%). Ensemble, ces quatre pays devraient fournir environ 89% de la production mondiale de matières premières opiacées riches en morphine.

15. Selon les informations communiquées par les gouvernements des principaux pays producteurs dans le formulaire B pour 2018, la production mondiale de matières premières opiacées riches en morphine devrait diminuer en 2018, pour s'établir à 528 tonnes équivalent morphine, principalement en raison des évaluations à la baisse de l'Australie, de la Hongrie, de l'Inde et de l'Espagne. Les projections pour 2018 seront probablement ajustées fortement à la baisse lorsque les données seront disponibles.

Thébaïne

16. En 2016, la production mondiale de matières premières opiacées riches en thébaïne était de 187 tonnes équivalent thébaïne⁴ (voir le tableau 3). Cette année-là, l'Australie a assuré approximativement 79% de la production mondiale, l'Espagne 18% et la France environ 3%. Toujours en 2016, la production a diminué en Australie (15%) et en France (17%), mais elle a augmenté en Espagne (3%). Après une interruption en 2014, la Hongrie n'a cultivé que 20 hectares en 2016.

³Cette analyse se fonde essentiellement sur les matières premières obtenues à partir du pavot à opium riche en morphine, mais tient aussi compte de la morphine contenue dans le pavot à opium riche en thébaïne ainsi que dans le pavot à opium riche en codéine, lorsqu'il y a lieu.

⁴Cette analyse se fonde essentiellement sur les matières premières obtenues à partir du pavot à opium riche en thébaïne, mais tient aussi compte de la thébaïne contenue dans le pavot à opium riche en morphine, lorsqu'il y a lieu.

17. La production mondiale de matières premières opiacées riches en thébaïne devrait passer à environ 292 tonnes équivalent thébaïne en 2017 en raison d'augmentations prévues dans tous les pays producteurs. L'Australie, la France et l'Espagne devraient assurer environ 97% de la production mondiale de matières premières opiacées riches en thébaïne en 2017. La production devrait encore augmenter légèrement en 2018, pour atteindre 297 tonnes.

Stocks mondiaux de matières premières opiacées et d'opiacés dérivés de ces matières premières

Morphine

18. Comme le montre le tableau 2, les stocks de matières premières opiacées riches en morphine (paille de pavot, concentré de paille de pavot et opium) s'élevaient à la fin de 2016 à environ 747 tonnes équivalent morphine, soit quasiment le même niveau qu'en 2015. Ils étaient considérés comme suffisants pour couvrir pendant 19 mois, à son niveau de 2017, la demande mondiale attendue des fabricants. En 2016, la France était le pays qui détenait les stocks les plus importants de matières premières opiacées (194 tonnes équivalent morphine, principalement sous forme de paille de pavot et de concentré de paille de pavot), devant l'Australie (149 tonnes), l'Espagne (99 tonnes), la Turquie (80 tonnes), le Royaume-Uni (77 tonnes), les États-Unis (38 tonnes), l'Inde (31 tonnes, entièrement sous forme d'opium), la Slovaquie (30 tonnes), la Belgique (27 tonnes) et le Japon (14 tonnes). À eux 10, ces pays détenaient 99% des stocks mondiaux de matières premières opiacées riches en morphine. Les stocks restants étaient détenus par d'autres pays producteurs et des pays importateurs de matières premières opiacées.

19. À la fin de 2016, les stocks mondiaux d'opiacés dérivés de matières premières riches en morphine, détenus principalement sous forme de codéine et de morphine (534 tonnes équivalent morphine), étaient suffisants pour répondre à la demande mondiale pendant 15 mois environ. D'après les données communiquées par les gouvernements, les stocks totaux d'opiacés et de matières premières opiacées sont pleinement suffisants pour satisfaire la demande d'opiacés dérivés de la morphine à des fins médicales et scientifiques.

Thébaïne

20. Les stocks de matières premières opiacées riches en thébaïne (paille de pavot, concentré de paille de pavot et opium) ont été ramenés de 274 tonnes équivalent thébaïne en 2015 à environ 224 tonnes à la fin de 2016. Ces stocks sont suffisants pour répondre pendant environ 12 mois à

la demande mondiale des fabricants, au niveau attendu pour 2017 (voir le tableau 3). L'Australie (116 tonnes), les États-Unis (57 tonnes), l'Espagne (25 tonnes) et la France (21 tonnes) détenaient environ 98% du total mondial en 2016, les stocks restants étant détenus par des pays producteurs de plus petites quantités et des pays importateurs.

21. Les stocks mondiaux d'opiacés dérivés de matières premières riches en thébaïne (oxycodone, thébaïne et, en petite quantité, oxymorphone) sont restés stables; ils s'établissaient à 242 tonnes équivalent thébaïne à la fin de 2016 et étaient suffisants pour satisfaire la demande mondiale d'opiacés dérivés de la thébaïne à des fins médicales et scientifiques pendant environ 18 mois.

Demande d'opiacés

22. Comme il est indiqué ci-dessous, l'OICS mesure la demande d'opiacés de deux façons, en se fondant: *a)* sur l'utilisation des matières premières opiacées, pour tenir compte de la demande des fabricants; et *b)* sur la consommation mondiale à des fins médicales et scientifiques de l'ensemble des opiacés placés sous contrôle au titre de la Convention de 1961⁵.

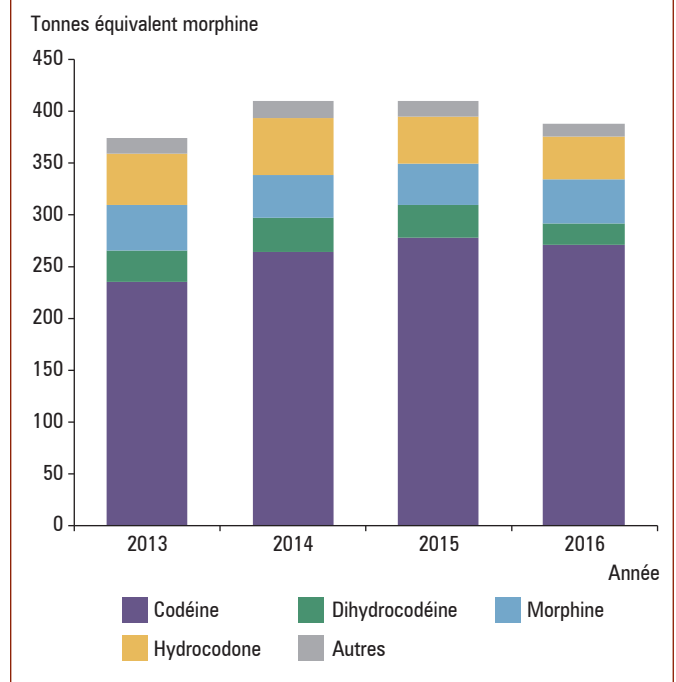
Demande de matières premières opiacées émanant des fabricants, mesurée à partir de l'utilisation des matières premières

23. La demande mondiale de matières premières opiacées riches en morphine (opium et paille de pavot en particulier) est en diminution depuis 2014. En 2016, elle est tombée à 367 tonnes équivalent morphine. Toutefois, elle devrait augmenter de nouveau en 2017 et 2018, pour atteindre 460 et 470 tonnes, respectivement.

24. La demande mondiale de matières premières opiacées riches en thébaïne émanant des fabricants a diminué entre 2012 et 2015, puis est passée de 183 tonnes équivalent thébaïne en 2015 à 210 tonnes en 2016. Elle devrait atteindre 220 tonnes équivalent thébaïne en 2017 et 230 tonnes en 2018.

⁵Avant 2003, l'OICS mesurait la demande mondiale en se fondant uniquement sur la consommation mondiale, exprimée en équivalent morphine, des principaux opiacés placés sous contrôle au titre de la Convention de 1961. Le recours à cette méthode approximative ne permettait toutefois pas de prendre en considération les éléments suivants: *a)* demande de stupéfiants dont l'usage est moins courant; *b)* demande de substances qui, tout en n'étant pas placées sous contrôle au titre de la Convention de 1961, sont fabriquées à partir de matières premières opiacées et sur la consommation desquelles l'OICS ne dispose pas de données; et *c)* fluctuations de l'utilisation des matières premières dues à une évolution du marché anticipée par les fabricants en ce qui concerne, notamment, les ventes d'opiacés, les variations attendues du prix des matières premières ou des opiacés, etc.

Figure I. Consommation de morphine et d'opiacés qui en sont dérivés, en tonnes équivalent morphine, 2013-2016



Demande d'opiacés, exprimée en quantités consommées

25. La figure I présente la demande, ventilée par principaux stupéfiants et exprimée en équivalent morphine, des opiacés dérivés de la morphine. La codéine et l'hydrocodone sont les opiacés dérivés de la morphine les plus consommés. La demande mondiale d'opiacés dérivés de la morphine a été ramenée de 410 tonnes équivalent morphine en 2015 à 388 tonnes en 2016.

26. La demande d'opiacés dérivés de la thébaïne, concentrée principalement aux États-Unis, avait fortement augmenté à partir de la fin des années 90. Elle a été ramenée de 151 tonnes en 2015 à 133 tonnes en 2016. Il est probable qu'elle s'accroisse ces prochaines années, en partie parce que la consommation devrait augmenter dans des pays autres que les États-Unis. À l'échelle mondiale, la demande devrait s'élever à quelque 160 tonnes équivalent thébaïne en 2017 et à 170 tonnes en 2018.

Différence entre l'offre et la demande de matières premières opiacées

Morphine

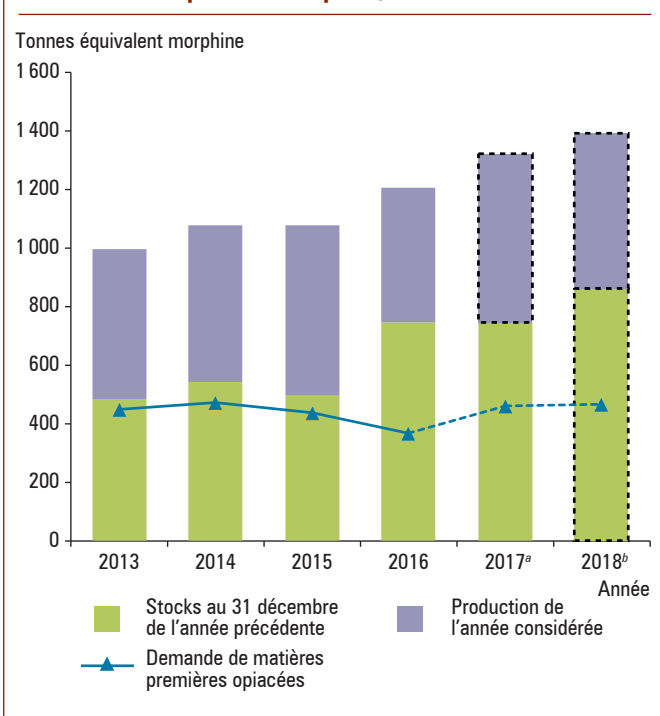
La production mondiale de matières premières opiacées riches en morphine dépasse la demande mondiale depuis 2009. Les stocks s'accroissent donc, malgré quelques

fluctuations. Ils ont atteint 746 tonnes équivalent morphine en 2015 et sont restés quasiment au même niveau en 2016 (747 tonnes), ce qui suffisait pour répondre à la demande mondiale prévue pendant environ 19 mois (voir fig. II). En 2017, la production mondiale devrait de nouveau être supérieure à la demande mondiale, si bien que les stocks mondiaux augmenteront encore en 2018. Ils devraient atteindre 864 tonnes à la fin de 2017, soit l'équivalent d'environ 22 mois de la demande mondiale à son niveau prévu pour 2018 (les données qui permettraient d'établir des prévisions complètes ne sont cependant pas toutes disponibles). Les pays producteurs ont indiqué qu'ils prévoyaient de réduire leur production en 2018. À la fin de cette année-là, les stocks devraient s'établir à quelque 922 tonnes, quantité permettant de couvrir pendant plus d'un an la demande mondiale attendue. L'offre mondiale (stocks et production) de matières premières opiacées riches en morphine restera amplement suffisante pour satisfaire la demande mondiale.

Thébaïne

27. En 2016, la production mondiale de matières premières opiacées riches en thébaïne (187 tonnes) a été inférieure à la demande (210 tonnes) pour la première fois depuis cinq ans, entraînant ainsi une diminution des stocks (224 tonnes) à la fin de 2016. Ces stocks permettaient de couvrir la demande mondiale pendant 12 mois (voir fig. III). La production devrait augmenter en 2017 et 2018. Fin 2017, les stocks mondiaux atteindront probablement 296 tonnes, quantité suffisante pour satisfaire la demande mondiale pendant environ 15 mois et, fin 2018, ils pourraient s'établir à 363 tonnes, quantité suffisante pour satisfaire celle-ci pendant plus d'un an. L'offre mondiale (stocks et production) sera plus que suffisante pour répondre à la demande mondiale en 2017 et 2018.

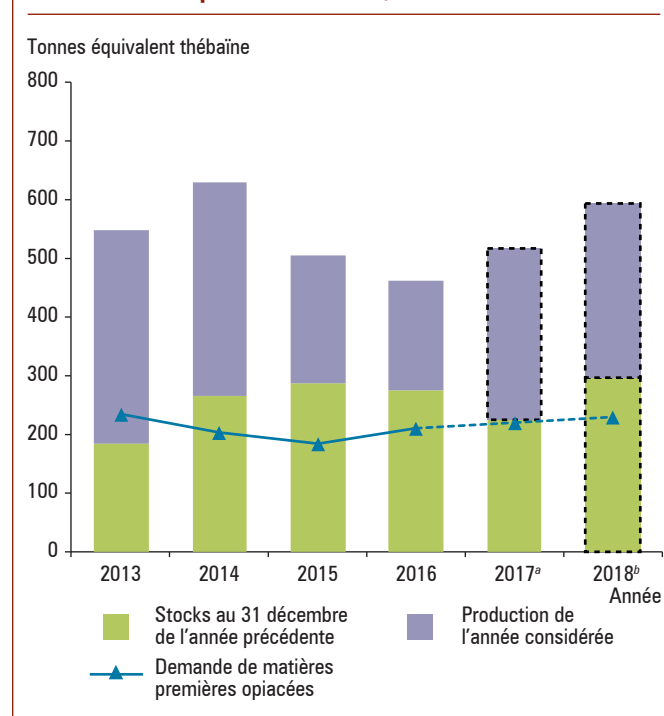
Figure II. Offre et demande de matières premières opiacées riches en morphine, en tonnes équivalent morphine, 2013-2018



^aLes données relatives à la production et à la demande pour 2017 sont fondées sur des données préliminaires (pointillés) communiquées par les gouvernements.

^bLes données pour 2018 sont fondées sur les évaluations (pointillés) communiquées par les gouvernements.

Figure III. Offre et demande de matières premières opiacées riches en thébaïne, en tonnes équivalent thébaïne, 2013-2018



^aLes données relatives à la production et à la demande pour 2017 sont fondées sur des données préliminaires (pointillés) communiquées par les gouvernements.

^bLes données pour 2018 sont fondées sur les évaluations (pointillés) communiquées par les gouvernements.

Évolution des niveaux de consommation d'opioïdes

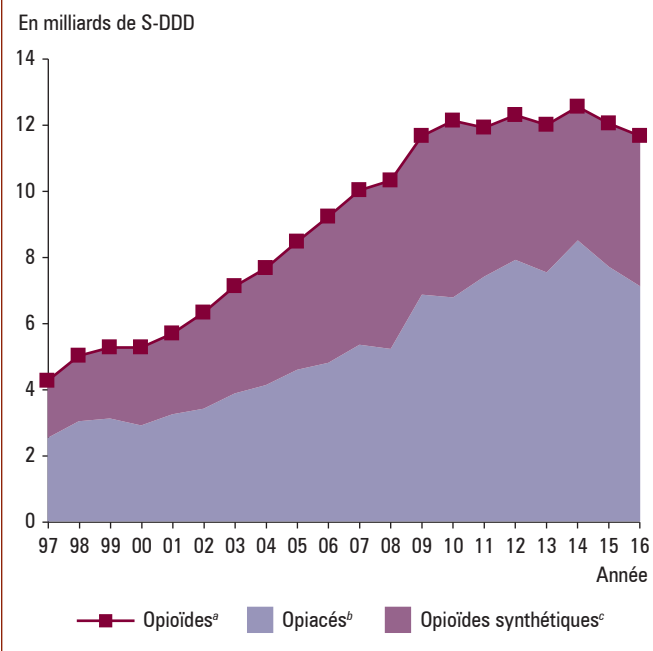
28. La figure IV présente les niveaux de consommation mondiale d'opiacés et d'opioïdes synthétiques pour la période de 20 ans comprise entre 1997 et 2016. Elle prend en compte les données relatives à la buprénorphine et à la pentazocine, opioïdes placés sous contrôle au titre de la Convention sur les substances psychotropes de 1971⁶. Pour permettre l'agrégation des données relatives à la consommation de substances de puissances différentes, les niveaux de consommation sont exprimés en milliards de doses quotidiennes déterminées à des fins statistiques⁷.

29. Ces 20 dernières années, la consommation mondiale d'opioïdes a plus que triplé. La part des opiacés dans cette consommation a fluctué entre 59 % en 1997 et 51 % en 2008. Après avoir atteint un niveau record de 68 % de la consommation totale d'opioïdes en 2014, elle n'a cessé de diminuer. En 2016, elle est tombée à 61 %. De ce fait, la part des opioïdes synthétiques, utilisés pour les mêmes indications que les opiacés, est passée de 32 % en 2014 à 39 % en 2016. Selon la tendance générale, la demande d'opiacés devrait augmenter dans l'avenir, mais il est difficile d'établir clairement si la part de ceux-ci dans la consommation totale d'opioïdes augmentera ou diminuera par rapport à celle des opioïdes synthétiques.

⁶Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1019, n° 14956.

⁷Voir les notes explicatives afférentes aux tableaux XIV.1.a-i, XIV.2 et XIV.3 concernant les doses quotidiennes déterminées à des fins statistiques et la méthode utilisée pour calculer les niveaux de consommation; voir également le tableau XIV.3 pour de plus amples informations sur l'évolution des niveaux de consommation.

Figure IV. Consommation mondiale d'opioïdes^a, exprimée en milliards de doses quotidiennes déterminées à des fins statistiques (S-DDD), 1997-2016



^aOpioides: opiacés et opioïdes synthétiques.

^bY compris la buprénorphine, opiacé placé sous contrôle en vertu de la Convention de 1971.

^cY compris la pentazocine, opioïde de synthèse placé sous contrôle en vertu de la Convention de 1971.